

même les pêcheurs & les abricotiers. . . . Un arbre *étrougné*, dit la *Quintinie*, peut être disposé à faire un beau buisson, & s'il est près de quelque muraille, il peut être disposé à faire un bel espalier.

ETROUSSE: ce terme est d'usage dans quelques provinces, il signifie *adjudication* de quelques biens qu'on publie en justice, & se dit particulièrement des fruits de la récolte d'une année. . . . On le dit aussi des réparations ou des ouvrages qu'on publie au rabais: on dit *l'étroussé* d'un bail judiciaire; il est fait mention, dans quelques chartres, du droit d'*étroussé* & de celui de *mal-étroussé*; ce sont des droits que doivent au seigneur ceux qui ont recueilli du foin dans l'année, ou qui ont des bœufs; il consiste en quinze deniers tournois pour le foin & douze pour les bœufs. . . . On dit en justice, il s'est fait *étroussé* à juste prix, à prix raisonnable, cette maison, ce loyer, ces fruits, &c.

ETRUSSE, en terme de chasse, se dit d'un chien boiteux qui a une cuisse qui ne prend plus de nourriture; un chien *étrussé* est inutile.

ETUI, espèce de boîte qui sert à mettre à porter & à conserver quelque chose. Les *étuis* à cure-dents, à épingles, à aiguilles sont de petits cylindres, creusés en-dehors, avec un couvercle, dans lesquels on enferme ces petits ustensiles de propreté ou de couture: il y en a d'or, d'argent, piqués de cloux de ces deux métaux, de bois de senteur, d'ivoire & de carton couvert de cuir.

ETUVE, parmi les confiseurs, s'entend d'un petit endroit bien fermé, & garni en-dedans par étages de tablettes de fil d'archal sur lesquelles on range des ardoi-

ses, des feuilles de fer-blanc, des planches & les tamis sur lesquels on met toutes les confitures qu'on veut faire sécher; pour que tout ce que l'on met dans cette *étuve* sèche bien, on place en-bas un poêle ou un réchaud bien allumé, & même deux, si l'on a beaucoup de fruits à sécher, & si l'on est pressé: on ferme ensuite l'*étuve*, où l'on retourne voir si les confitures sont assez sèches d'un côté pour les retourner de l'autre. . . . Les *chapeliers* ont des *étuves* où ils font sécher leurs chapeaux à deux reprises: la première fois, après qu'ils ont été dressés & enformés au sortir de la foulure, & la seconde lorsqu'ils ont été tirés de la teinture. . . . Dans les sucreries il y a des *étuves* où l'on fait sécher les sucres lorsqu'ils ont été dressés en pain.

ETUVÉE, en cuisine, ou *Giblette*: on en fait avec une poitrine de veau, ou une pièce d'autre viande qu'on met bien aplatie dans une terrine ou dans un pot, avec de bon bouillon ou de l'eau, de trois doigts au-dessus: on y ajoute un demi-quarteron de moëlle ou de beurre, du sel, trois ou quatre cloux de girofle, un peu de poivre, une feuille de laurier, un brin de thym, une ciboulette ou oignon, du petit lard un demi-quarteron: on fait cuire le tout ensemble, retournant la viande de tems en tems; quand la viande est cuite à moitié, on peut y ajouter des asperges rompues, deux ou trois culs d'artichaux, des champignons; le tout étant cuit parfaitement, la sauce n'étant ni trop longue ni trop courte, & de bon goût, on sert.

EVALUATION, prix que l'on met à quelque chose, suivant sa valeur: on fait, à la monnaie, l'*évaluation* des espèces à proportion de leur poids & de leur titre.

En arithmétique *évaluation* se dit de la réduction d'une fraction à sa juste valeur, comme en livres, sols & deniers, s'il s'agit d'argent, & en pieds, pouces & lignes, si c'est d'une mesure; par exemple, l'*évaluation* de trois quarts d'écu à soixante sols l'écu, est quarante-cinq sols, ou deux livres cinq sols, & l'*évaluation* de deux tiers de toise, est quatre pieds.

EVAPORER, en terme de chimie, c'est faire consumer & dissiper une liqueur sur le feu ou au soleil. . . . *Evaporer jusqu'à la pellicule*, c'est faire consumer l'humidité jusqu'à ce qu'on aperçoive une espèce de petite peau furnager sur la liqueur.

EVASER, se dit, chez les jardiniers, d'un arbre qu'ils ouvrent parce qu'il serre trop; ils disent d'un arbre qui s'ouvre trop, qu'il s'*évasé* & qu'il faut le *fermer*; ainsi les poiriers de beurré s'*évasent* trop, il faut les *resserrer* ou *rapprocher*; les poiriers de bourdon se *serrent* trop; il faut les ouvrir, ou les *évaser*.

EUDOXIA: Morin donne ce nom à un oeillet piqué très-fin, d'un blanc très-beau, qui fleurit facilement, & dont la fleur est médiocrement large; il porte graine, & la plante, fort délicate, est sujette à la pourriture.

EVENT: mettre à l'*event*, c'est mettre à l'air, faire sécher quelque chose; les *teinturiers* mettent à l'*event* leurs soies, leurs laines & leurs étoffes sur des perches, qu'il leur est permis de placer sur les rues en-dehors de leurs maisons. . . . Les marchands de vin disent qu'un vin a de l'*event*, quand il a pris l'air, & que le tonneau n'a pas été bouché comme il faut, ce qui lui donne un mauvais goût qui le met hors de vente. . . . *Event* se dit aussi au

sujet de l'aunage des étoffes de laine, de ce qui est donné par les auneurs au sujet de l'aunage, ce qui va à un pouce sur chaque aune; le règlement du mois d'août 1669 veut que les auneurs mesurent les étoffes *bois à bois & sans évent*. . . . Les *fondeurs* appellent *évents* certains tuyaux de cire qu'ils attachent aux ouvrages aussi de cire, qu'ils mettent dans leurs moules entre la chape & le noyau. Les *évents* servent à donner passage à l'air pour sortir du moule, à mesure que le métal y entre. Voyez *Fondeur*.

EVENTAIL, instrument qui sert à exciter le vent & à rafraîchir l'air en l'agitant; c'est une peau très-mince ou un morceau de papier, de taffetas, ou autre étoffe légère, taillée en demi-cercle, & montée sur plusieurs petits bâtons & morceaux de diverses matières, comme de bois, d'ivoire, d'écaille de tortue, de baleine, ou de roseau; les dames le tiennent à la main, dans l'été, pour s'*éventer*, & l'hiver dans leurs manchons pour se rafraîchir dans les lieux de spectacles où la foule causé trop de chaleur, & dans les appartemens échauffés par un trop grand feu; la monture, ou le bois de l'*eventail* sont de petites flèches ou bâtons sur quoi le papier est collé; le papier dont on se sert le plus ordinairement pour couvrir les *eventails*, est celui que, dans le commerce de la papeterie, on appelle le papier à la serpente; les ornemens dépendent du prix qu'on y veut mettre, du génie de l'*eventailleur*, ou du goût de celui qui les fait faire. . . . Les maîtres *eventailleurs* composent une des communautés des arts & métiers de la ville & faubourgs de Paris, ils n'ont des statuts que depuis 1673; quatre jurés, dont deux

se renouvellent tous les ans, ont soin des affaires du corps: l'assemblée pour leur élection se fait au mois de Septembre, à laquelle tous les maîtres peuvent assister, sans distinction d'anciens, de modernes & de nouveaux; leur patron est S. Louis: ils en ont établi la confrérie dans l'Eglise sainte Marine, quartier de la cité.

Les émailleurs donnent le nom d'éventail à une petite platine de fer-blanc ou de cuivre, de sept ou huit pouces de diamètre, finissant un peu en pointe par le bout d'en-bas, où elle est attachée à une espèce de queue de bois; ils s'en servent pour n'être pas incommodés du feu de la lampe à laquelle ils travaillent, & la mettent entre eux & elle, dans un trou percé à un pouce ou deux du tube ou tuyau de verre par où le vent du soufflet excite la flamme de cette lampe.

EVENTAIL, en terme de jardinage, marque la figure que doit avoir un espalier: aussi dit-on qu'un espalier doit avoir la forme d'un éventail. Les arbres en éventail sont des arbres dont on ne laisse point venir les branches en rond, mais que l'on conduit de bonne heure à prendre une figure plate: on fait des allées de tilleuls en éventails.

EVENTAIRE, ou INVENTAIRE, panier plat, presque carré, sans anse, long d'environ trois pieds, large de deux, fait d'osier vert, dont les marchands de fruits & d'herbage se servent pour vendre dans les rues leurs marchandises, elles attachent cet éventaire avec deux cordes qu'elles passent au cou, ou sur les aisselles.

EVENTE: les chandeliers appellent de la sorte, une petite caisse de bois sans couvercle où l'on met la chandelle qui est dé-

filée, c'est-à-dire, qui est hors des branches, & qui n'est pas en livres. Les chandelles d'évente servent en petit détail, ce qui s'entend lorsqu'elles ne se vendent pas au poids, mais à la pièce.

EVENTER, se dit du vin qui s'évente, quand il est trop exposé à l'air, ou que le tonneau, qui le contient, est débouché. Il ne faut, à un tonneau de vin, qu'un petit trou par où l'air puisse passer: on ne scauroit trop prendre garde au vin; il le faut visiter souvent, & voir s'il ne prend point vent par quelque endroit; les fleurs blanches qui paroissent sur le vin marquent qu'il est éventé.

EVENTER la voie, en terme de chasse, c'est quand elle est si vive que le chien la sent, sans mettre le nez à terre, ou quand, après un long défaut, les chiens ont le vent du cerf.

EVENTILLER, se dit, en fauconnerie, de l'oiseau lorsqu'il se secoue en se soutenant en l'air, comme s'il faisoit une cabriole; un oiseau qui s'éventille s'égaie & prend le vent.

EVERRER, c'est ôter un nerf de dessous la langue d'un chien; cette opération faite, le chien ne mord jamais, fût-il enragé.

EUFRAISE, plante annuelle qui croît à la hauteur de la main, dont les feuilles sont petites, crépées, dentelées tout à l'entour, astringentes & un peu amères; sa tige est menue & rouge, ses fleurs blanches, tirant quelquefois sur le rouge: on la trouve dans les bois, sa principale vertu est pour les yeux: cette plante est un fondant qui débouche les visceres, & rétablit la fluidité des humeurs.

EUFRASQUE: Morin donne ce nom à une tulipe rouge & blanc de satin.

EVIDÉ, en manufacture de laine, se dit d'un drap foulé à sec qui s'est échauffé dans la pile, ce qui l'a rendu lâche, creux & de mauvaise qualité. . . Evider les aiguilles, en terme d'aiguillier, c'est en limer les têtes pour les arrondir, & en ôter les garanties.

EVILASSE, bois d'ébène qui se tire de l'île de Madagascar. Voyez Ebène.

EUPATOIRE, plante qui naît auprès des haies, & fleurit en Juin & Juillet; elle ne porte qu'une tige chargée de branches dures comme du bois, noirâtres, minces, droites, velues, hautes d'une coudée, & davantage; ses feuilles sont semblables à celles de la quinte-feuille ou du chanvre; ses fleurs sont jaunes & rangées en épis; elle a la puissance d'inciser; sa graine, bue dans le vin, est bonne pour le foie, la dysenterie & les morsures des serpens.

EUPHORBE, plante médicinale qui croît particulièrement en Afrique & aux environs du mont Atlas, assez semblable au jonc ou à la canne, nommée férule par les anciens: on tire, de la partie sulfureuse de cette plante, un grand fondant; elle est pénétrante, incisive, atténuante, vulnéraire & résolutive.

EURISÉE: tulipe, colombin mêlé de blanc & de fin panaché, dit Morin.

EXAGONE; c'est une figure composée de six côtés égaux.

EXAMINER un compte, c'est le lire avec exactitude, en pointer les articles, & en vérifier le calcul pour en découvrir les erreurs.

EXCEDANT, Excédant d'aunage, en terme de commerce, est ce que l'on donne, ou ce qui est dû au-delà de l'aunage ordinaire en avançant les étoffes, les toiles

& autres marchandises qui se mesurent à l'aune.

EXCELLENT-BURRY, œillet d'un pourpre noir fort en fin blanc, qui n'est point fort détaché; sa plante sujette à pourriture est difficile à élever: quatre boutons lui suffisent, dit Morin.

EXCÈS, se dit dans les bureaux des cinq grosses fermes du roi, établis sur les ports de mer; les commis de ces bureaux appellent excès ce que les barriques contiennent au-delà des cinquante veltes, qu'il est le pied ordinaire sur lequel le tarif fixe les droits de sortie; ainsi quand la barrique est de soixante veltes, l'excès est de dix veltes que les commis font payer à raison de tant par veltes.

EXCORIATION, ou ECORCHURE: on guérit les excoriations qui arrivent aux cuisses & aux jambes des hydropiques, en fomentant ces parties affligées avec une décoction faite de feuilles de plantain & de tussilage qui auront trempé dans la décoction, en les appliquant sur le mal en forme de cataplasme.

EXECUTEUR testamentaire, est une personne choisie & nommée par le testateur, pour veiller à l'exécution de son testament.

EXEMPLAIRE: les libraires & Imprimeurs appellent exemplaires les livres qu'ils impriment sur les manuscrits des auteurs, ou dont ils font des secondes éditions sur des livres déjà imprimés; ainsi ils donnent, au terme d'exemplaire, une signification toute contraire à celle qu'il a dans l'usage commun, appellant le manuscrit, qui est le véritable original, copie, & nommant le livre imprimé, exemplaire, quoiqu'il ne soit que proprement la copie du manuscrit; chaque exemplaire consiste en autant de fois de volumes qu'en contient

un ouvrage; ainsi tirer mille *exemplaires* d'un ouvrage en un, deux, trois, quatre volumes, &c. c'est tirer mille fois 1, 2, 3, 4 volumes, &c. n'importe de quel format, c'est-à-dire, soit *in-16*, *in-12*, *in-8°*, *in-4°*, ou *in-folio*.... Les graveurs appellent aussi *exemplaires*, les livres de figures, d'estampes, de portraits, de cartes géographiques, & autres ouvrages de taille-douce qui sont faits pour être reliés ensemble, & pour la gravure & l'impression desquels ils ont obtenu privilège.

Les libraires & graveurs sont tenus de fournir aux syndic & adjoints de la librairie le nombre d'*exemplaires* réglé & ordonné par les édits, déclarations & arrêts du conseil du roi pour chaque édition de livres qui s'impriment avec privilège, & ils ne peuvent mettre en vente aucun livre, que les *Exemplaires* n'aient été portés à la chambre syndicale.

EXHALAISON: ce sont des parties terrestres, élevées dans l'atmosphère, principalement par l'action du soleil, qui forment les *exhalaisons*; ce qui compose le fond de ces *exhalaisons*, ce sont des particules salines, nitreuses, sulfureuses, bitumineuses, &c. qui montent par les pores de l'air, comme par autant de tubes capillaires; & ces particules sont autant de corps électrisables par *frottements*. Voyez *Météores* & *Tonnerre*.

EXIGER une dette, c'est en demander le paiement, obliger le débiteur & le contraindre à la payer.... *Exigible* se dit de ce qui se peut *exiger*, & des dettes qui sont bonnes, où il n'y a rien à perdre. Les marchands qui font tous les ans leurs inventaires, font deux articles de leurs dettes actives, l'un de celles qui sont *exi-*

gibles, l'autre de celles qui ne le sont pas.

EXPEDIER, chez les marchands, c'est faire partir des marchandises; & *expéditions*, parmi les banquiers, s'entend des lettres qu'ils écrivent à leurs correspondans.

EXPERIENCE, *Essai*, *Epreuve*. Dans les communautés des arts & métiers, on reçoit à la maîtrise, sur une simple *expérience*, les fils des maîtres, les privilégiés, & les maîtres de lettres. L'*expérience* est comme une espèce de demi-chef-d'œuvre, par lequel les jurés & ceux des anciens, qui doivent assister à la réception des chefs-d'œuvres, jugent de la capacité de l'aspirant.

EXPERT, habile dans son art. *Expert*, est aussi celui qui est nommé pour juger de la qualité de quelque ouvrage, le voir, l'examiner, & en faire son rapport, comme font les jurés des arts & maîtrises, arpenteurs, mesureurs de terres, *Experts* charpentiers & maçons. L'édit du mois de Mai 1690 porte création de cinquante *experts* jurés pour la ville de Paris, savoir vingt-cinq bourgeois ou architectes, vingt-cinq entrepreneurs maçons ou maîtres ouvriers; dans les autres villes il y en a six où il y a parlement, chambre des comptes, ou cour des aides; trois dans celles où il y a généralité, & autant dans celles où il y a bailliage, sénéchaussée, viguerie, ou autre siège de juridiction royale.... *Expert* signifie aussi celui qui, exerçant un art ou métier, avec la permission des maîtres de la communauté, n'a pas encore été reçu à la maîtrise.

EXPIRATION, fin du terme accordé, jugé ou convenu pour faire une chose, ou s'acquitter

d'une dette: on dit, *Expiration* d'une lettre de change, d'un billet payable au porteur, &c.

EXPLOIT, acte par lequel quelqu'un est ajourné ou assigné par-devant un juge compétant pour être condamné à payer ou donner au demandeur ce qu'il lui doit, ou faire exécuter ce qu'il lui a promis.

EXPLOITATION, chez les marchands de bois, c'est le travail que l'on fait dans les coupes de bois de futaie ou taillis, pour en abattre les arbres, les scier, les équarrir, les réduire aux différentes espèces de bois de charpente, de chauffage, ou autres qu'on en peut tirer, suivant leur âge & leur qualité. Voyez *Bois*.

EXPOSER une marchandise en vente, c'est l'étaler dans sa boutique, l'annoncer au public, ou l'aller porter dans les maisons.

EXPOSITION du soleil: selon les jardiniers, celle du levant est celle qui reçoit les rayons du soleil depuis le matin jusqu'à midi. L'*exposition* du couchant est celle où le soleil donne de puis midi jusqu'au soir. L'*exposition* du midi est celle où il donne le plus longtemps dans toute l'étendue de la journée. L'*exposition* du nord est celle où il donne le moins. L'*exposition* du midi & celle du Levant sont, du consentement de tous les jardiniers, les deux principales, & l'empotent sur les deux autres. L'*exposition* du couchant n'est pas mauvaise, au moins elle est plus considérable que celle du nord qui est la moins bonne de toutes... Ces noms d'*expositions* marquent encore quels sont les vents qui peuvent, le plus ou le moins, donner sur les jardins, & par conséquent leur faire plus ou moins de préjudice.... L'*exposition* du midi, depuis le mois d'Août jus-

qu'au mois d'Octobre, est généralement parlant, sujette à de grands vents.... Celle du couchant craint, au printems, les vents de galerne, vent pernicieux pour les arbres en fleurs, & en automne les vents de la saison; & dans les terres froides & humides elle craint les grandes pluies.... L'*exposition* du levant, quelque avantageuse qu'elle soit, a aussi ses affections; au printems elle est sujette à des vents nord-est, &c.... L'*exposition* du nord, en fait d'espaliers, est redoutable pour les fruits d'été, & pour quelques-uns d'automne, & fait craindre encore pour la beauté & le bon goût des fruits d'hiver; mais elle est d'un grand avantage, pendant les grandes chaleurs, pour les légumes & les fruits rouges, savoir, les fraises, framboises, groseilles, &c.

EXPRIMER, c'est, en terme de chymie, presser une matière pour en faire sortir le suc, ou celui de quelque autre matière dont elle est empreinte.

EXTIRPER ou **DEFRICHER**, c'est mettre une terre en état d'être cultivée: on *défriche* les bois, on *défriche* & on *amende* les prés, les landes, les terres en friche, & les terres trop humides.

Pour *défricher* les bois on arrache tout ce qu'on peut d'arbres, avec leurs racines: on coupe les autres, on essartit les buissons & broussailles, on fend, & on arrache les souches & les racines, on brûle les fougères & autres mauvaises herbes, & on fait ensuite les labours & semences.

Les bois *défrichés* ne rapportent que trop dès les premières années, parce qu'ils abondent en substances & en sels neufs pour les grains; les feuilles & les herbes, qu'on y enterre pour le labour, servent encore à les engraisser, ensuite que les pre-

mieres années, le bled est extrêmement dru, pousse fort en herbe, peu en grains, & ne donne pretque que de la paille; il faut donc n'y semer la premiere année que du chenevi, de l'avoine, ou quelque autre grain un peu vorace; l'année suivante le froment y réussira à souhait.

On ne fume les terres noales qu'au bout de quatre ans; c'est le tems ordinaire après lequel elles commencent à s'affoiblir.

Pour *défricher & amender* les prés qui ne donnent pas beaucoup d'herbes, & dont on espere plus de profit en grains qu'en foins, il n'y a qu'à les labourer souvent, ou bien en enlever la superficie du pré en la coupant avec la bêche par petits gazons larges d'un pied & demi, longs de trois pieds, & épais de deux: on les laisse sécher au soleil pendant huit à dix jours sur le pré même; au bout de ce tems, d'espace en espace, comme d'environ onze toises en quaré, on y fait, avec ces gazons séchés, des fourneaux ronds, chacun de deux brasses de diametre en-dedans, & de deux brasses & demi de haut: on les dresse autour de quelques fascines de bois entremêlées de pailles qu'on a mis en travers, tant pour soutenir les mottes, que pour qu'elles cuisent également.

EXTRACTION: ce terme appartient à la *chymie* & à l'*arithmétique*; lorsqu'il appartient à la *chymie*, il signifie la séparation que l'on fait des parties les plus subtiles d'un corps, avec les parties les plus grossieres; lorsqu'on le prend pour un terme d'*arithmétique*, il désigne des règles par lesquelles on peut trouver les ra-

cines quartées, cubiques, &c. d'une quantité donnée, elles sont de la dernière infailibilité; par le moyen de ces règles, vous trouverez que 10 est la racine quartée de 100, que 100 est la racine de 1,000,000. Voyez le *Dictionnaire de physique*, au mot *Arithmétique*.

EXTRAIRE, en terme de *chymie*, c'est séparer la partie pure d'avec la grossiere; l'*extrait de genièvre* est excellent contre la peste, c'est pour cette raison qu'il est vulgairement appelé la *thériaque des paysans*: on en prend de la grosseur d'une fève le matin à jeun, & l'on ne prend rien que trois heures après.

EXTRAIRE, en terme de *commerce*, signifie faire le dépouillement d'un journal, ou de quelque autre livre de marchands & banquiers pour voir ce qui leur est dû par chaque particulier, ou les sommes qu'ils en ont reçues à compte.

EXTRAIT, en terme de *négoce*, est un projet de compte qu'un négociant envoie à son correspondant, ou un commissionnaire à son commettant pour le vérifier... *Extrait* est aussi ce qui est tiré d'un livre ou d'un registre d'un marchand... *Extrait* est aussi un des livres dont les marchands & banquiers se servent dans leur commerce; c'est ce qu'on appelle le *livre de raison*, ou autrement le *grand livre*.

EXTRAVAGANTE, nom que *Morin* donne à une anémone à petiche, d'une figure toute extraordinaire, dont la couleur est blanche, rouge & verte.

EXTRAVASER, ou **S'ETENDRE**, en terme de *jardinage*; *La Quintinie* dit, *La gomme s'extravase* à la partie de la branche rompre ou écorchée.

FABER, ou **FORGERON**, a un petit morceau de plomb plat & rond, sur lequel est empreint le nom du lieu où l'étoffe a été fabriquée, avec les chiffres de l'année: on l'appelle *plomb de fabrique*; mais il n'est appliqué qu'après que les étoffes ont été visitées par les maîtres & gardes jurés des manufactures.

FABREQUE, plante qui croît dans les lieux pierreux, qui fleurit au mois d'Août: prise en breuvage, elle est excellente contre la morsure des serpens, pour les convulsions, ruptures & contre la difficulté d'uriner; elle fait tomber les verres longues, &c. Cette plante est branchue, haute de deux pieds, a des feuilles semblables au serpolet, & des fleurs attachées à la tige par intervalle, comme celles du marrube.

FABRICANT: ce nom se donne à ceux qui sont travailler sur le métier à la *fabrique* des étoffes & des draps d'or, d'argent, de soie, de laine, & autres pareilles sortes d'ouvrages. Voyez *Manufacture*. . . On donne quelquefois le nom de *fabricateur* aux ouvriers des monnoies; mais il ne s'entend ordinairement que des *faux-monnoyeurs*: & *fabrication* est l'action du monnoyeur qui *fabrique* les espèces ou la fonte d'une nouvelle monnoie. . . Le terme *fabrication* signifie aussi la confection des billets de banque.

FABRIQUE, est la façon ou la maniere de construire quelque ouvrage; suivant les réglemens des manufactures, le nom du lieu de la *fabrique* des étoffes, & celui de l'ouvrier qui les a *fabriquées*, sont mis en laine sans abbreviation sur le chef & premier bout de chaque pièce; à ce même côté du chef, au bout de la lisière, il y

a un petit morceau de plomb plat & rond, sur lequel est empreint le nom du lieu où l'étoffe a été fabriquée, avec les chiffres de l'année: on l'appelle *plomb de fabrique*; mais il n'est appliqué qu'après que les étoffes ont été visitées par les maîtres & gardes jurés des manufactures.

FACE, en terme d'*exploitation* & de *marchandise de bois*, se dit du côté des arbres ou pieds corniers que les officiers des eaux & forêts ont marqué de leur marqueau, pour déterminer l'étendue des coupes adjudgées aux marchands.

FAÇON, s'entend de la maniere dont une étoffe est fabriquée. . . Il se dit aussi de divers ornemens, diverses figures & embellissemens que l'on donne à un ouvrage. . . *Façon* signifie encore le travail de l'artisan, la peine, le tems qu'il a employé à un ouvrage, & sur quoi se règle sa récompense & son travail. . . Les peigniers appellent *peigne de façon*, le buis, l'ivoire, la corne, l'écaille & autres matieres qu'ils ont préparées avec l'écouënette, ou la rape fine, de façon qu'il ne reste plus qu'à y faire les dents.

FAÇON, en *agriculture*, signifie les labours & les cultures que l'on donne aux terres & aux vignes. Faire la *caissille* des terres, les biner, tiercer, & faire tous les travaux que demande l'*agriculture*, sont autant de *façons* qu'on y donne. Pour bien *façonner* les terres, il faut s'y prendre de bonne heure, à propos & en saison, autrement on perd son tems & sa peine; aussi une terre bien *façonnée* rapporte toujours plus que celle qu'on a négligée.